



SEUL OU EN MÉNAGE ?

L'IMPACT DES STRUCTURES FAMILIALES SUR NOTRE EMPREINTE CARBONE

INFOGRAPHIE

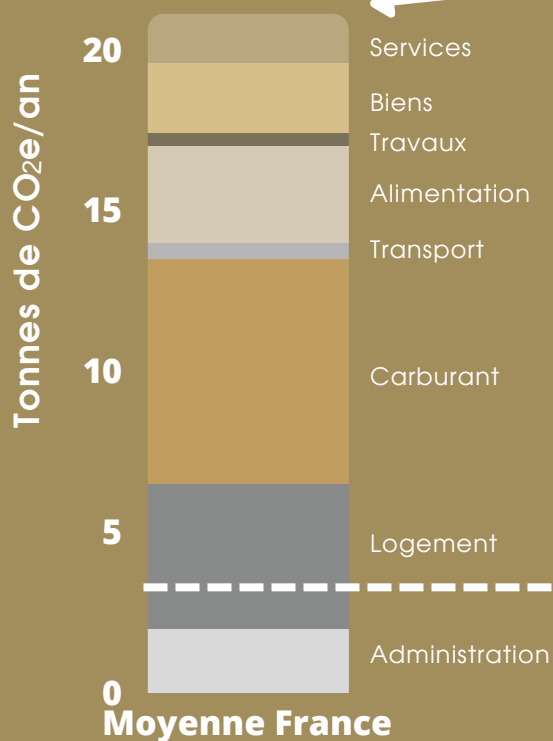
Malthus avait-il raison ?

Faudra-t-il que nous soyons moins nombreux pour respecter les limites planétaires ?

Si certains couples envisagent aujourd'hui d'avoir moins d'enfants pour faire face à la menace climatique, les statistiques montrent en revanche que les personnes vivant seules ou à deux ont, en moyenne, un impact climatique plus élevé. Même si ce n'est pas le paramètre le plus déterminant, la structure des ménages a donc un impact notable sur notre empreinte carbone.

Que l'on vive seul, en couple ou en famille, et si la solution consistait plutôt à inventer de nouvelles façons de vivre ensemble ?

L'EMPREINTE CARBONE DES MÉNAGES FRANÇAIS DOIT BAISSER D'UN FACTEUR 6



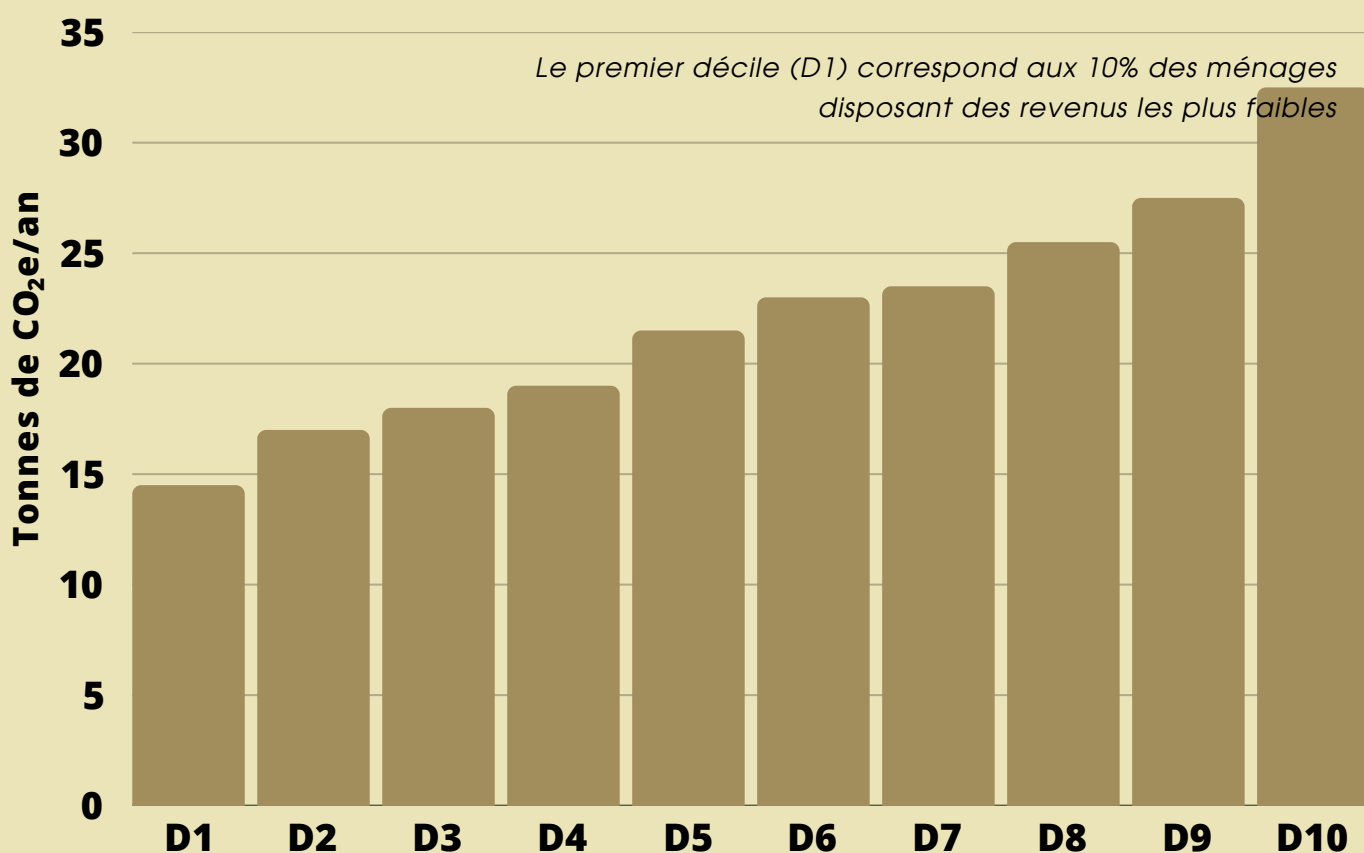
L'empreinte carbone d'un ménage français est de **22,1 tonnes** de CO₂e/an (2020)

La **neutralité carbone** suppose d'atteindre environ **3,5 tonnes** de CO₂e/ménage/an (2050)

Cela représente une diminution d'au moins un **facteur 6**

LES REVENUS RESTENT LE FACTEUR LE PLUS DÉTERMINANT

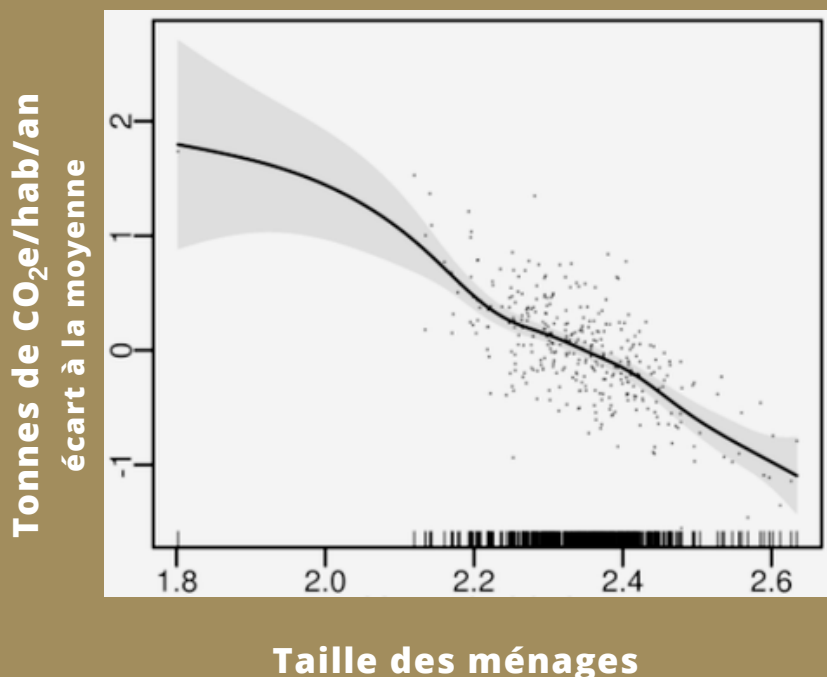
Répartition de l'empreinte carbone des ménages français en fonction des revenus



Les 10 % des ménages les plus riches (D10) ont une empreinte carbone **2,5 fois plus importante** que les 10 % les plus pauvres.

MAIS LA STRUCTURE DES MÉNAGES JOUÉ AUSSI UN RÔLE...

En Grande-Bretagne,  une corrélation forte a été constatée entre taille des ménages et empreinte carbone :



En France,  des enquêtes montrent le même phénomène :

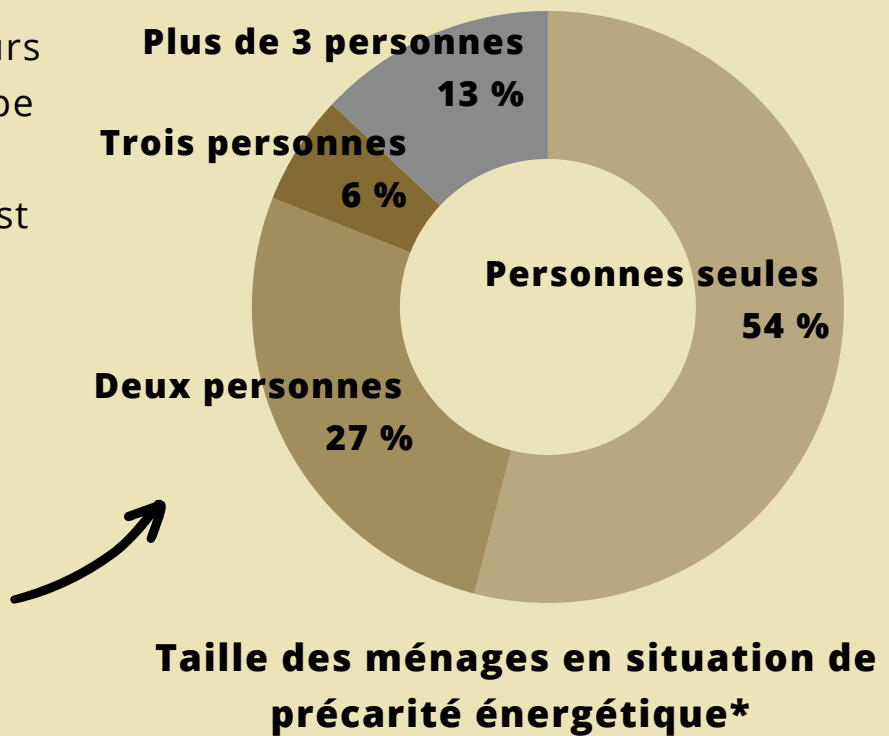
Les ménages d'une personne représentent **55 % des "mauvais" bilans carbone** individuels (>12t.CO₂e/hab/an).

Une personne vivant seule émet **trois fois plus** qu'une personne vivant dans une famille nombreuse (>5 personnes)

...ET LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE TOUCHE SURTOUT LES PETITS MÉNAGES

Vivre seul n'est pas toujours un choix. Et si cela participe à alourdir l'empreinte carbone des individus, c'est aussi un handicap sur le plan économique.

Ainsi, les ménages d'une personne représentent **32 % des ménages** mais **54 % des situations de précarité énergétique**.



* Ménages dont les factures d'énergie représentent plus de 10 % de leurs revenus (France, 2012)

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE NOUS INVITE À INVENTER DE NOUVEAUX MODES DE VIE

Vivre à plusieurs permet des **économies d'échelle** : on partage ainsi les coûts et les impacts environnementaux liés à un même équipement (logement, voiture, alimentation, etc.).

Pour réduire notre empreinte carbone tout en faisant des économies, il faut apprendre à **mieux partager ces équipements de la vie quotidienne**. Des solutions conviviales existent, par exemple :



La collocation
(y compris entre
générations)
**L'habitat
partagé**

En France **70 % des logements sont sous-peuplés**, c'est à dire qu'ils comportent davantage de pièces que ce qui est jugé normal pour le nombre de personnes qui y vivent.

Le temps d'utilisation d'une perceuse achetée par un amateur est inférieur à 15 minutes. De nombreux équipements gagneraient à être partagés, loués ou prêtés.

Le prêt ou la location d'équipements



**Le covoiturage
L'autopartage**

Une voiture n'est utilisée que durant une part infime de son temps de vie. En France, **41 % des déplacements en voiture sont réalisés avec une seule personne à bord**.

Sources : CGDD/SOeS, 2017. Les ménages et la consommation d'énergie, Théma, Mars 2017 / Pottier A. et coll., 2020. Qui émet du CO2 ? Revue de l'OCDE, n.169, pp. 73-132 / IPSOS, 2011. L'observatoire du bilan carbone des ménages, URL : <https://www.ipsos.com/fr-fr/observatoire-du-bilan-carbone-des-menages> / Jan Minx et al., 2013. Carbon footprints of cities and other human settlements in the UK. Environ. Res. Lett. 8 035039 / INSEE, 2017. Les conditions de logement en France, URL : https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2586024/LOGFRA17k3_F6.3.pdf / OFEV, 2014. Optimisation de la durée de vie et d'utilisation des produits. URL : <https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/37481.pdf> / CGDD/SDES, 2019. Se déplacer en voiture : seule, à plusieurs ou en covoiturage ? URL : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/se-deplacer-en-voiture-seul-plusieurs-ou-en-covoiturage-0>

Illustration : © Charlotte Rousselle - Métropole de Lyon